

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 61 (1923)

Heft: 50

Rubrik: Lo vîlhio dèvesâ

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :

Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS

Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

IL Y A CENT ANS

ELE pasteur Golliez de Thierrens fait savoir qu'un inconnu lui a adressé un ballot de Nouveaux Testaments (éd. de Paris). Sans autre indication, il les distribuera aux pauvres de la paroisse.

On demande à acheter un portrait de la reine Berthe. S'adresser à Jossand, agent de change à Neuchâtel.

Le prestidigitateur Glaudius donnera des séances « où l'attention du spectateur sera tellement maîtrisée qu'il verra disparaître de ses mains les objets qui lui seront confiés ».

Les révérends pasteurs du canton sont priés de compiler les registres de naissances, baptêmes ou mariages pour trouver, entre 1640 et 1665, le baptistère d'Esaïe Favez, de Servion.

Jean-Louis, facteur d'instruments de musique italienne, logeant chez Madame Rion, se recommande au public. Il possède une belle collection, entre autres un violon fait sous le règne de Charles IX en 1597, par André Amati.

A vendre à Aubonne un laergerfass de 9 chars. S'adresser au notaire Parmelin, à Bursins. (En voilà un qui traitait encore en... bernis).

Le Grand Conseil du canton de Vaud décrète que désormais la Commune de Lutry, dont Savigny fait partie, sera séparée de cette dernière localité, dont le territoire formera lui-même une commune. Un délai est imparti pour les options.

Dans le courant du mois de janvier, une voiture partira pour Munich et Vienne; une deuxième pour Milan et Florence; une troisième pour Francfort, Leipzig, Dresden. S'adresser à Delavaux, rue d'Etraz, qui continue à faire partir les 1^{er} et 15 de chaque mois une voiture pour Paris.



DAN LOU TIN

SU bin viihle. Lé pâsso huitantan. Ii su tota ratatenaye. Ma figura lè tota crépia, su diora noveyanta, intendou du, mè pâo son gris, sonbian; n'in dé diora ran mè. — Du bin gran tin ye lé tiè dé viéhe frusquè po mè veshi ! Portan, quan yhrôu dzouvena quan l'avé van furi mè dezonti que yrou galèza. Mè dzouté yron balè rodzè, l'avé dé bi ge naô, fazé on bi couquillon avu ma bala chevelure. A la bennet, mété dé botté boassé, dé pien bian, on cotillon que catisivè mè galè molè, on casaquin que permèto dé déveno que irououna bala grashiasa.

Pendant la senanna, in hivè, dé pantoufiè dé paille; po sailli, dé galouché bin tzaudé, dé tzauson avu dé la lanna dé noure failly, onna roba dé frotzon; chu la tissa, on motcha rodzou. Dan si tin, no accutovon nouron père, noura mère, nouré gran; quan Moncheu ronrovè, à la Mes-

sâ, nouré dzan, dezontin goutan, « t'autzidè vè d'accuto ! Lè pourou voron bin ! »

Ora, là dzouvenè lon bin tzandzi ! Se métton dè bottè avu dé talon haut quaman la man, dè pien rossé, gris, que l'ésson vère quan son po bin lavaoyé... Lè robè son courté; po économiso la matôre, ye moron lao molè et lao dzna.

Nè ran, quan lon pao lè tzanbè corbè !

Per dêchu, moron to assebin. — Appellon san du décolleté.

La rè fè bi dan nouron tin !

Onna bouna tanta mè dezao : « Diora volon prendre lao bouriou por onna broche ! »

In tu ca, traovou ran dè bi dan lao novellè moudè. — Dzouvenè fihliè, dévan dè muri, lessidè mè vo dere dè sondzi à vorrè donè, dè vo habelly queman lè dzan et d'accuto ti ha que vo baillon dè bon conseil.

Tanta.

NÉOLOGISMES

« Lausanner ».

En lisant le dernier ouvrage de M. Virgile Rossel, le roman, la « Course au bonheur » qui a paru dernièrement dans les éditions Spes, à Lausanne, nous y avons noté sept fois (pages 43, 63, 100, 155, 181, 217 et 233) le mot *lausanner*, balader, se promener dans les rues de Lausanne. C'est la première fois que nous avons entendu cette expression et que nous l'avons vue imprimée. Est-ce une création de l'auteur cité, ou d'autres écrivains ont-ils déjà employé ce terme, — et lesquels et où ? — Ou bien encore l'expression *lausanner* appartient-elle au langage populaire ou familier dans la ville de Lausanne.

G.

PAS ENCORE MURS

UNE commission du Grand Conseil, composée exceptionnellement de vingt-cinq membres, étudie actuellement le projet de réforme administrative dont il est question depuis longtemps déjà. Mais malgré son âge, fort respectable, ce projet n'est pas mûr encore. Nous sommes dans le canton de Vaud, il ne faut pas l'oublier; or chez nous, en matière de réforme, administrative ou autre, on n'est jamais pressé.

Nul doute que la commission ci-dessus n'apporte à l'accomplissement de la mission qui lui a été confiée toute l'attention, toute la conscience, sinon toute la célérité, voulues. Mais, malgré cela, nous craignons fort qu'à l'exemple de la montagne, elle n'accouche que d'une souris. On pressent très bien ce piètre résultat lorsqu'on s'entretenit de ce sujet avec l'un ou l'autre de nos législateurs, de la campagne particulièrement.

Qui dit réforme, dit aussi, le plus souvent : simplification. Mais les simplifications appellent la plupart du temps des amputations. Qui donc va se sacrifier ? « Pas moi ! »; « pas moi ! », entend-on de toutes parts. « Adressez-vous à côté. » Or « à côté », on ne veut rien savoir : « Allez frapper chez le voisin ! » Ce voisin ferme sa porte et fait le mort. Pendant ce temps, les jours, les semaines, les mois, les années passent... passent... et la réforme attend toujours, comme sœur Anne.

Il faut des économies, crie-t-on. Et le Con-

seil d'Etat, qui est le mieux placé pour s'en convaincre, est tout disposé à examiner où et comment on peut alléger le budget des dépenses. Mais siège qu'il croit pouvoir proposer une simplification un peu radicale, crac, il se heurte à une opposition tenace, égoïste, à une méconnaissance manifeste du bien général du pays. Vous verrez qu'on n'aboutira qu'à une façon de réforme et qu'il n'y aura rien de changé sous le soleil. Le canton de Vaud restera divisé en 19 districts, 60 cercles et 388 communes. Et chaque district aura son chef-lieu, avec sa préfecture, se « recette », etc., en dépit des progrès immenses réalisés ces dernières années dans le domaine des moyens de communication.

Ainsi donc, pas de simplifications, pas d'économies. Une petite, toute petite, peut-être, d'économie, pour la bonne façon et pour qu'il soit dit qu'on a fait quelque chose.

Après quoi il ne sera plus question de réforme administrative, jusqu'au moment où, par le jeu naturel des choses, elle reviendra sur le tapis. On en rediscutera longuement. Au début, il n'y aura que des partisans. Puis, au fur et à mesure que l'on approchera de l'heure décisive où il s'agit de prendre une résolution définitive, résolution susceptible d'entraîner l'exécution, vous verrez leurs rangs s'éclaircir peu à peu. Seuls, quelques convaincus tiendront bon jusqu'au bout et affronteront une défaite probable.

« Est-on pas bien comme ça ?... » J. M.

Au café. — Eh ! Marcel, puisque tu es sergent, tu dois avoir l'habitude du commandement.

— Sans doute.

— Eh bien ! commande un litre.

Au courant. — C'était dans un de nos Conseils communaux. Un membre de celui-ci lève la main :

— M. le Président, je demande la parole.

— Vous l'avez, M. X.

— Est-ce qu'on ne pourrait pas fermer la porte ; il y a des courants d'air ! T.

LE PARDESSUS DU PRÉFET

SUR la route où les flaques d'eau des dernières pluies brillent comme des plaques d'argent, monsieur le Préfet, marche d'un bon pas. Il porte un chapeau de feutre gris, un pardessus neuf et, de sa canne à pointe ferrée, il pique, de temps à autre, une feuille morte.

La route est déserte. Depuis quelques jours, les derniers troupeaux sont rentrés à l'étable. C'est à peine si, dans la campagne, on aperçoit encore un attelage traînant une charrue Brabant. Au-dessus des herbes sèches, sèches, on voit filer, d'un vol plongeant, un groupe de chardonnerets aux ailes diaprées.

Sur la forêt, presqu'entièrement dépouillée du feuillage rutilant de l'automne, et dans l'air chargé d'humidité, des corbeaux vont et viennent, dans un lourd battement d'ailes, en poussant des cris rauques.

C'est en cette saison que monsieur le Préfet aime à parcourir son district. Les travaux des champs sont terminés aussi est-il certain de trouver le syndic, le boursier, le secrétaire et l'huiquier à l'écurie, à la grange ou à la pinte. C'est pourquoi, par cette après-midi brumeuse